

[Communiqué] À l'heure de l'adoption de la loi immigration, l'ABF rappelle ses valeurs

Après l'adoption du projet de loi immigration, l'ABF souhaite rappeler son engagement en faveur de l'accueil inconditionnel en bibliothèque de toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité, et quelles que soient leurs situations sociales et administratives.

Par leur action quotidienne en appui des politiques d'éducation et de formation, d'insertion dans l'emploi et leur rôle social notamment, les bibliothèques dans leur diversité ont prouvé la réussite de ce travail d'accueil, et ce depuis plusieurs années. La profession a su s'outiller au fil des ans pour étoffer les propositions et l'action des bibliothèques.

De cet engagement de la profession, est né en 2018 le programme Livr'exil, porté par notre association, qui étend cet accueil à la profession des bibliothécaires. Ce programme vise en effet à soutenir des personnes réfugiées en France souhaitant accéder aux métiers des bibliothèques en les accompagnant dans leur formation et leur recherche d'emploi. Via cet engagement bénévole (des formateur·rice·s jusqu'au tutorat proposé, en passant par des bibliothèques accueillantes pour des stages) l'ABF est convaincue de l'intérêt d'une autre approche de l'accueil des étranger·ère·s, au sein des établissements et au sein des professions. En cela, Livr'exil se place dans la lignée des prises de position récentes d'ouverture de la fonction publique aux non européen·ne·s ainsi que de la défense du principe d'accès à la connaissance et à la formation réaffirmée par les président·e·s d'université.

Les bibliothèques sont et seront encore un lieu ouvert à toutes et tous, preuve que les politiques publiques culturelles sont le lieu du respect des droits humains.